

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Vendredi 16 octobre 2020

Cœur de ville

Vers un centre-ville apaisé

**Sommaire**

- Communiqué de presse
- Évaluation et éléments de bilan des aménagements transitoires
- Un centre-ville toujours accessible
- Vers un centre-ville apaisé

Interlocuteurs**Marc Hervé***Adjoint à la Maire**Délégué à l'urbanisme***Didier Le Bougeant***Adjoint à la Maire**Délégué au quartier centre***Valérie Faucheu***Adjointe à la Maire**Déléguée aux mobilités*

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 16 octobre 2020

Cœur de ville

Vers un cœur de ville apaisé

Depuis le 11 mai 2020, la Ville de Rennes a déployé de nombreux aménagements transitoires visant à favoriser la pratique du vélo, dans le contexte du déconfinement.

Début septembre, plusieurs ajustements ont été mis en œuvre (notamment rue de l'Hôtel Dieu et boulevard de la Tour d'Auvergne) pour prendre en compte les difficultés constatées sur le terrain et améliorer la cohabitation entre bus et vélos sur ces axes.

Pérennisation des aménagements testés depuis mai 2020

Les observations quantitatives et les enquêtes de terrain conduites depuis le mois de juin en centre-ville ont permis de constater le bon fonctionnement d'une grande partie du dispositif, qui sera maintenu.

Pour assurer la continuité de la vélorue et faciliter les déplacements cyclistes entre la place de Bretagne et les quartiers est de Rennes, dès la semaine du 19 octobre, des travaux seront effectués sur le quai Dujardin et l'extrémité ouest de l'avenue Aristide Briand afin de prolonger le double-sens cyclable entre le pont Pasteur et la rue Leconte de Lisle.

La rue Guillaudot, en travaux depuis le 2 juin (création de voies bus et vélo en double sens), restera fermée à la circulation générale, comme prévu dans le cadre du déploiement du nouveau réseau de transports en commun.

Vers un cœur de ville apaisé

Les nouveaux usages, constatés suite à la crise sanitaire et aux mesures transitoires mises en œuvre par la Ville de Rennes, recourent le souhait exprimé par les Rennais lors de la [concertation sur leur cœur de ville](#). Les prochains mois verront progressivement la réalisation des transformations attendues pour redessiner un centre-ville apaisé et végétalisé, donnant davantage de place aux piétons et cyclistes.

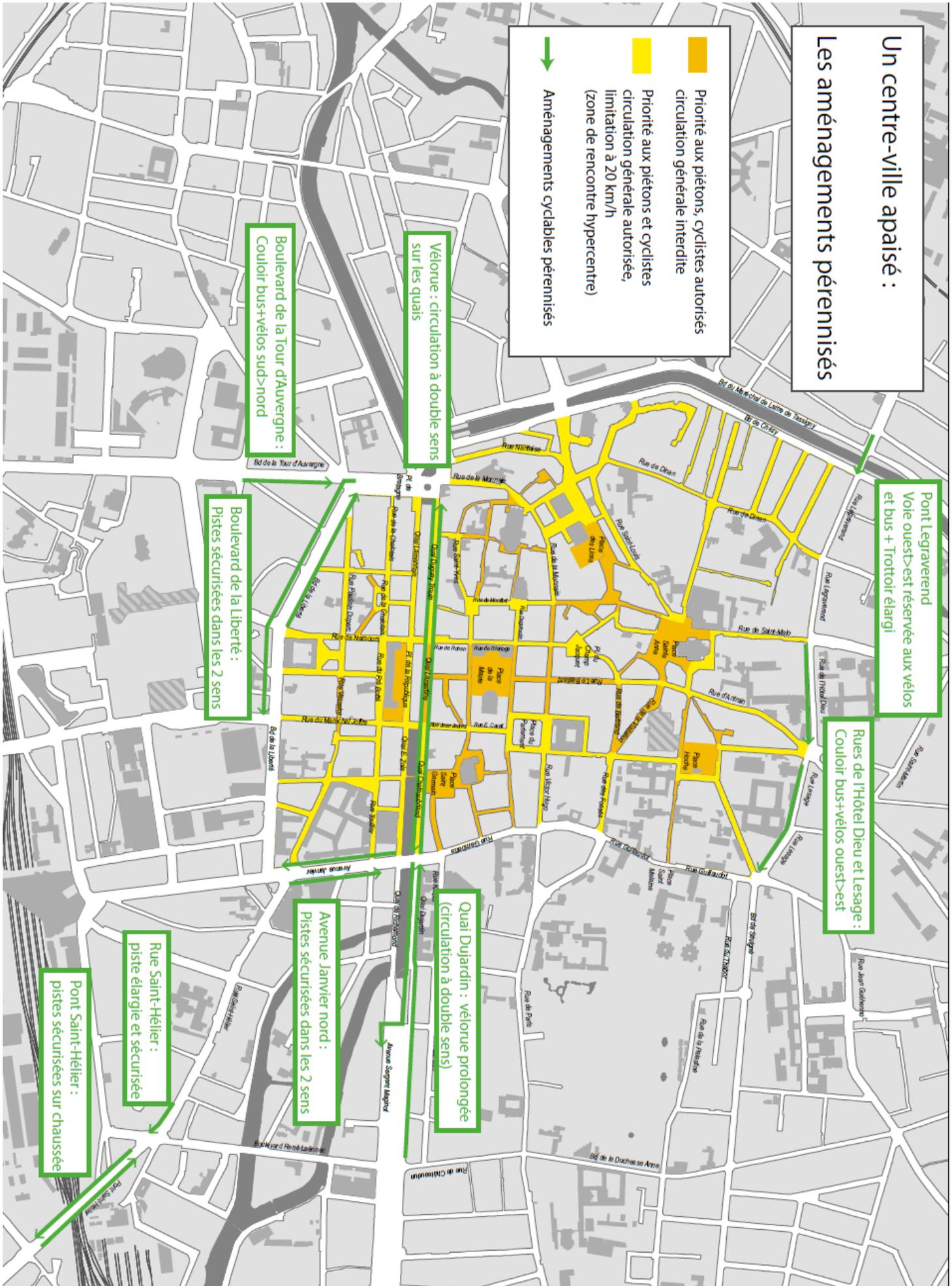
Évaluation et éléments de bilan des aménagements transitoires

Dès le déploiement des aménagements transitoires, la Ville de Rennes a mis en œuvre des outils d'évaluation quantitatifs et qualitatifs, permettant d'en mesurer les impacts sur les usages et modes de déplacements, semaine après semaine. Les ajustements réalisés début septembre (partage de voies bus + vélo, fonctionnement des circuits de collecte des déchets) ont également été pris en compte.

Outre la pérennisation des aménagements testés depuis le mois de mai (voir plan ci-dessous), la Ville de Rennes prévoit de prolonger le double sens cyclable entre le pont Pasteur et la rue Leconte de Lisle, afin d'assurer la continuité de la vélorue et faciliter les déplacements cyclistes entre la place de Bretagne et les quartiers est de Rennes.

Un centre-ville apaisé : Les aménagements pérennisés

-  Priorité aux piétons, cyclistes autorisés
circulation générale interdite
-  Priorité aux piétons et cyclistes
circulation générale autorisée,
limitation à 20 km/h
(zone de rencontre hypercentre)
-  Aménagements cyclables pérennisés



Pont Leграverend
Voie ouest-est réservée aux vélos
et bus + Trottoir élargi

Rues de l'Hôtel Dieu et Lesage :
Couloir bus+vélos ouest-est

Quai Dujardin : vélorue prolongée
(circulation à double sens)

Avenue Janvier nord :
Pistes sécurisées dans les 2 sens

Rue Saint-Hélier :
piste élargie et sécurisée

Pont Saint-Hélier :
pistes sécurisées sur chaussée

Vélorue : circulation à double sens
sur les quais

Boulevard de la Tour d'Auvergne :
Couloir bus+vélos sud-nord

Boulevard de la Liberté :
Pistes sécurisées dans les 2 sens

Comptages vélos sur les nouveaux aménagements cyclables

- Boulevard de la Liberté (1000 à 1300 passages/jour en juin, plus de 1600 en septembre).
- Boulevard de la Tour d'Auvergne (1400 à 2000 passages/jour en juin, 1800 à 2300 en septembre).
- Rue de l'Hôtel Dieu (entre 400 et 750 en juin, plus de 800/jour en septembre).
- Quai Duguay-Trouin, "vélorue" (2000 à 3500 vélos/jour en juin, et 3000 à plus de 4500 en septembre).

Sur tous ces axes, les comptages montrent une augmentation de la fréquentation vélo, qui se confirme au mois de septembre 2020, quatre mois après le déconfinement.

Globalement, on observe une augmentation du trafic vélo de l'ordre de 6 % en septembre 2020, par rapport à septembre 2019. Cette augmentation est très nettement visible sur les aménagements transitoires, avec des pics allant de + 40 % à + 180 % de fréquentation cycliste selon les axes.

Éléments qualitatifs

En parallèle d'éléments objectifs (comptages), la Ville de Rennes et Rennes Métropole s'appuient, dans la durée, sur différentes études qualitatives permettant d'analyser la perception des aménagements mis en place et notamment d'objectiver le lien entre déplacements et activité commerciale.

Une première enquête a été réalisée pendant l'été auprès des riverains et des usagers de l'espace public, tous modes de déplacements confondus.

360 questionnaires ont ainsi été renseignés par les enquêteurs allant à la rencontre des personnes sur 4 sites : quai Duguay-Trouin, boulevard de la Liberté, boulevard de la Tour d'Auvergne, pont Legraverend.

→ À propos des aménagements transitoires

79 % des personnes interrogées étaient favorables au maintien de ces aménagements après l'été.

79 % des personnes interrogées sont favorables au déploiement de ces aménagements sur d'autres rues et lieux de Rennes.

Sur les 360 personnes interrogées 85 % estiment que les aménagements transitoires permettent de se déplacer en sécurité pour les cyclistes, et 74 % estiment que les aménagements transitoires permettent de se déplacer en sécurité pour les piétons.

Cependant, les répondants ne ressentent pas ou peu d'effet des aménagements transitoires sur les flux de circulation, et seulement peu estiment que la l'ambiance sonore générale s'est améliorée (35 %). La perception d'une ambiance sonore plus apaisée est néanmoins plus nette pour les personnes interrogées sur les quais nord (Duguay-Trouin), où 59 % des personnes (99 interrogés) disent ressentir une amélioration.

→ **Attractivité commerciale**

Par ailleurs, Rennes Métropole a demandé au Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), avec l'appui de l'Audiar, une évaluation de l'impact sur la fonction commerce pour disposer de données locales et nourrir les réflexions sur l'évolution du centre-ville et conforter son attractivité commerciale.

Un centre-ville toujours accessible

L'ensemble des opérations d'aménagement réalisées, en cours ou en projet dans le cœur de Rennes visent à :

- renforcer le centre-ville comme lieu de destination en préservant son accessibilité automobile (plus de 6000 places de stationnements en ouvrages) ;
- dissuader la traversée automobile du centre-ville d'un bout à l'autre, sans motif de destination (liaison inter-quartiers voire de rocade à rocade).
- améliorer la qualité de vie pour les habitants et tous les usagers du centre-ville, en apaisant les circulations (et en diminuant les nuisances sonores et la pollution atmosphérique) et en redessinant les espaces publics, mieux partagés et végétalisés.

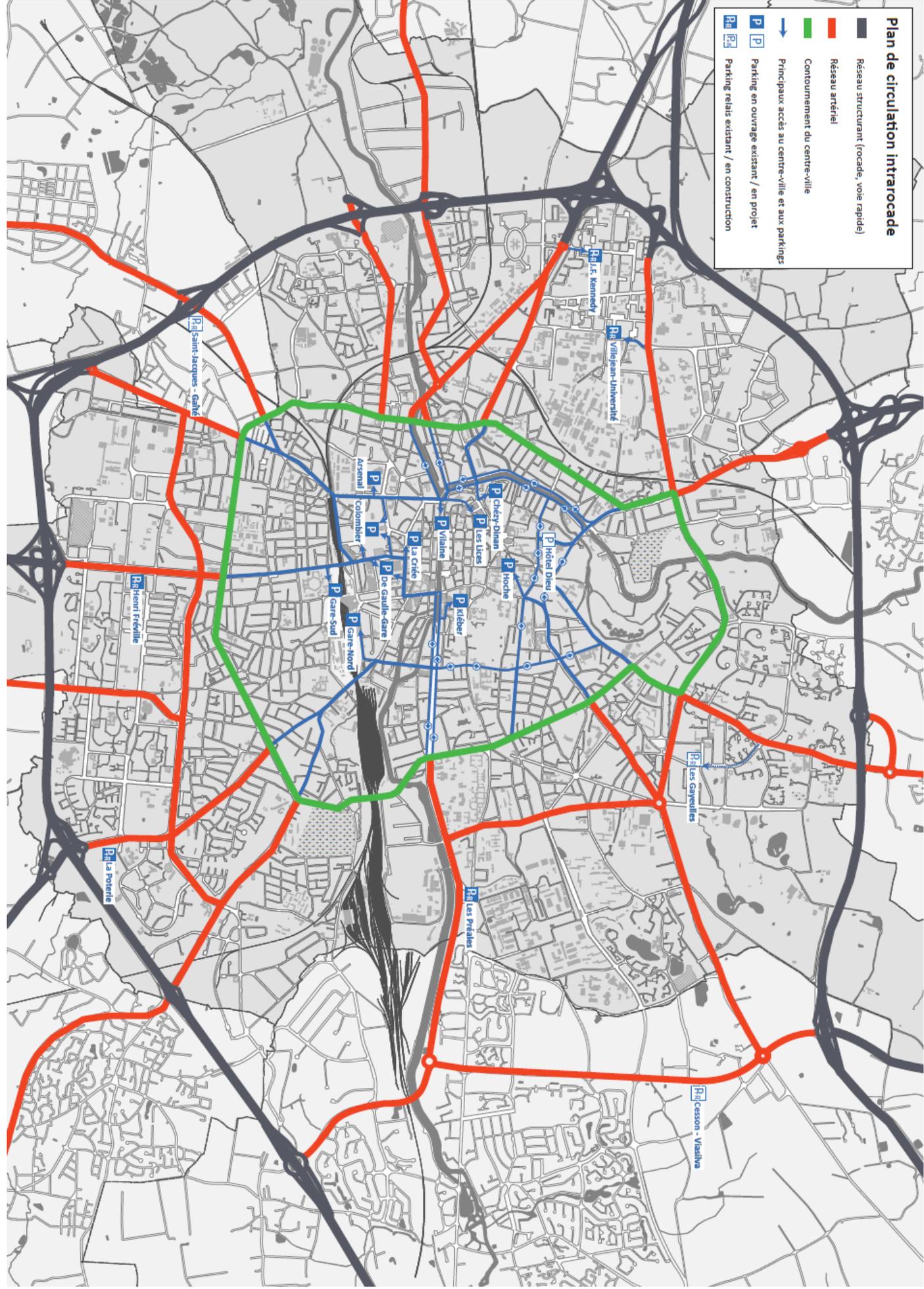
Ainsi, l'un des effets de l'ouverture de la ligne b sera la diminution du trafic automobile, de l'ordre de 50 000 véhicules en moins dans Rennes (pour mémoire, avec la ligne a du métro, la circulation automobile avait baissé de 20 à 30 % dans le centre-ville). En 2021, 75 % des Rennais seront à moins de 10 minutes à pied d'une station de métro.

La capacité de stationnement en parcs-relais (aujourd'hui 1850 places) sera portée à plus de 4000 à la livraison des parcs-relais de la ligne b et des travaux d'extension du parc-relais de la Poterie.

La fermeture des quais nord et de la rue Guillaudot au transit automobile sont le dernier acte de l'évolution du plan de circulation, amorcée depuis 2014 (exemples : place de la Gare, place Sainte-Anne, place Saint-Germain, rue du Puis-Mauger et rue Tronjolly).

Plan de circulation intrarocade

- Réseau structurant (rocade, voie rapide)
- Réseau artériel
- Contournement du centre-ville
- ➔ Principaux accès au centre-ville et aux parkings
- Ⓟ Parking en ouvrage existant / en projet
- Ⓟ Parking relais existant / en construction



Vers un centre-ville apaisé

Les déplacements, mais aussi les usages vont continuer à évoluer dans le centre-ville de Rennes, notamment en lien avec la mise en service de la ligne b du métro, à l'été 2021. Moins de circulation automobile, c'est moins de nuisances sonores, moins de pollution atmosphérique et plus de place pour les autres modes de déplacements et la végétalisation des espaces publics. C'est l'occasion de poursuivre la métamorphose du cœur de ville, dans un objectif de reconquête des espaces publics, de renouveau de la qualité de vie et de végétalisation, exprimé par les Rennais lors des différentes phases de concertation Rennes 2030.

| Végétalisation

Désimperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales, îlots de fraîcheur... Plébiscitée par les Rennais (Rennes 2030), la végétalisation est un enjeu urbain majeur, d'ailleurs inscrit dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) adopté en 2019.

Cette exigence se traduira progressivement par la mise en œuvre d'une stratégie paysagère qui s'applique à l'échelle de la rue comme à celle de la ville dans sa globalité. Par exemple, de nouvelles plantations sur les espaces publics connecteront les grands parcs de Rennes au centre-ville pour former un réseau, et affirmer les trames vertes.

En cœur de ville, le réaménagement des places sera l'occasion de développer et de pérenniser la présence végétale. Dès 2021, une centaine d'arbres seront plantés dans le centre-ville (dont notamment une vingtaine place de l'Hôtel de Ville).

À moyen et long terme, de nouveaux espaces publics seront végétalisés, par exemple lors du réaménagement des places identifiées lors de la concertation Rennes 2030 – cœur de ville.

| Acte 3 de Rennes 2030, concertations sur les espaces publics en 2021

Après la mise en service de la ligne b, les bus ne circuleront plus sur l'axe rue de l'Horloge / rue de Rohan, permettant d'y aménager un nouvel axe vélos et piétons et de redessiner la place du Champ Jacquet.

Les riverains (habitants, commerçants) du cœur de ville seront invités cet hiver à des ateliers portant sur l'évolution des usages et de la mobilité dans l'hyper-centre.

Puis, au printemps 2021, les Rennais seront largement consultés sur le réaménagement des quais entre la place de Bretagne et la place Pasteur, et un jury citoyen sera appelé à débattre sur le devenir de la dalle du parking Vilaine.